ROUSSET infos

LE MAGAZINE DE MON VILLAGE || N°99 || MAI 2021

GROS PLAN
ROUSSET DRIBBLE ET MARQUE DES POINTS

VIE MUNICIPALE PENSEZ À DÉBROUSSAILLER AVANT L'ÉTÉ

VIE DU VILLAGE DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR NOS ANCIENS

VIE ASSOCIATIVE UN NOËL 2020 SOLIDAIRE

VIE ÉCONOMIQUE STMICROELECTRONICS À L'HONNEUR

Ville de ROUSSET
www.rousset-fr.com

LA POSTE À L'HEURE D'ÉTÉ

Les horaires d'ouverture du bureau de Poste de Rousset seront modifiés du **19 juillet au 29 août 2021 :**
Lundi - mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Vous avez d'autres points de service de la Poste proches de Rousset :

- **Trets**
  - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
  - samedi de 8h30 à 12h
- **Puyloubier**
  - lundi de 14h à 16h30
  - mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30,
  - jeudi de 8h30 à 12h

Le bureau de Rousset reprendra ses horaires habituels à compter du **30 août 2021.**
La Poste et la Banque Postale
www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Tom **REVERDY** le 5 novembre 2020
Telma **LE PIPEC** le 14 novembre 2020
Tao **RENAUD** le 14 novembre 2020
Mya **FAILLA** le 18 novembre 2020
Zack **FAILLA** le 18 novembre 2020
Lyana **DOUCHAIN** le 22 novembre 2020
Méline **POUGET** le 23 novembre 2020
Elior **BRASSENS** le 28 novembre 2020
Louis **FAURE** le 7 décembre 2020
Noelia **HERMANN ALEOTTI** le 4 janvier 2021
Thibaut **OURDAS** le 16 janvier 2021
Jules **DARELLIS** le 18 janvier 2021
Léa **GENER** le 21 janvier 2021
Constance **QUILLAUD** le 21 janvier 2021

MARIAGES

Pascal **MOSSOTTI** et Muriel **RAGON**
le 19 décembre 2020

DÉCÈS

Elda **STEFANI** née **MARENGO**
le 4 novembre 2020 à Aix-en-Provence
Hervé **LOCCO SAVOURNIN**
le 29 novembre 2020 à Aix-en-Provence
Sylvia **FARESE** née **AMBROSINO**
le 1er décembre 2020 à Mimet
Benjamin **PETIOT**
le 6 décembre 2020 au Tholonet
Diego **LAUDICINA**
le 11 décembre 2020 à Rousset
Anita **ALONSO** née **HERNANDEZ**
le 22 décembre 2020 à Bagnols-sur-Cèze
Rose Marie **MICHEL** née **LONG**
le 10 février 2021 à Rousset
Valentin **ROUGIER**
le 15 février 2021 à Aix-en-Provence
Norbert **STREIT** le 4 mars 2021 à Rousset
Michel **PAPLOMATAS**
le 6 mars 2021 à Rousset
Christiane **SIDDI** née **GAMERRE**
le 19 mars 2021 à Rousset
Josiane **SERPENTINI** née REY
le 8 avril 2021 à Rousset
Nicole **BERNARDY** née PILET
le 1er avril 2021 à Aix-en-Provence
Viviane **PELLOUX** née **FERNANDEZ**
le 18 avril 2021 à Aix-en-Provence

Une centenaire roussetaine nous a quittés : Marguerite **RICARD** née **RAVERA** le 1er avril 2021 à Pertuis. Elle avait eu 100 le 8 décembre 2020.

VACCINATION ANTI-COVID

Depuis le 18 janvier dernier, le Ministère des Solidarités et de la Santé a déployé la vaccination contre la Covid-19 sur tout le territoire. Les personnes de plus de 75 ans, celles atteintes de pathologies à haut risque et le personnel de santé ont été les premiers à en bénéficier. Depuis, la limite d'âge a été abaissée et les personnes à partir de 55 ans et plus peuvent être vaccinées.

Pour réserver un créneau de vaccination, des dispositifs de prise de rendez-vous ont été mis en place :

- sur internet en se rendant sur le site **www.sante.fr**
- sur trois plates-formes de prise de **rendez-vous médical en ligne - Doctolib, Maiia et Keldoc -**
- par téléphone en contactant :
  - La plate-forme nationale : **numéro vert 0800 009 110** (ouvert tous les jours de 6h à 22h)
  - Le **Centre de Vaccination** pour les Roussetains, situé à Gardanne, Halle Leo Ferré, 76 avenue du 8 mai 1945 - **0 800 880 950.**

Mais, faire cette démarche s'avère parfois très compliquée voire impossible.

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont pris en charge ces réservations de créneaux de vaccination pour aider les administrés de plus de 70 ans.

Des rendez-vous ont été obtenus au Centre de Gardanne et le bus municipal a assuré le transport des personnes inscrites. **140 Roussetains en ont bénéficié** et ont reçu leurs premières injections de vaccin.

Bien évidemment, les transports pour les rappels de vaccin sont d'ores et déjà organisés !

POUR MIEUX COMMUNIQUER

Vous les avez peut-être déjà remarqués : 3 nouveaux panneaux d'affichage municipal et libre ont été installés dans les rues de Rousset :

De nouveaux supports pour encore mieux vous informer !

Avenue Louis Alard

À l'entrée du parking des Vignes côté avenue Louis Alard derrière les Points d'Apport Volontaire

La Bastide

RECENSEMENT

Si vous avez 16 ans cette année, filles ou garçons, vous êtes concernés par le recensement.

C'est une obligation légale à effectuer dans les 3 mois de votre seizième anniversaire. Si le délai est dépassé, il est toujours possible de régulariser votre situation jusqu'à 25 ans. Présentez-vous au service Accueil – État Civil de la Mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile récent. Vous serez ainsi automatiquement inscrit sur les listes électorales. On vous remettra une attestation de recensement qui vous sera obligatoirement demandée pour toute inscription à un examen ou concours, permis de conduire. Un an après votre recensement, vous recevrez une convocation pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Contactez le Service Accueil de la Mairie au 04 42 29 00 10 pour tous renseignements

NUMÉROS UTILES

A votre service

Mairie : 04 42 29 00 10
Site internet : www.rousset-fr.com
Services techniques Mairie :
0 800 58 49 13 (n° vert)
Service technique : 04 42 53 27 32
Service Urbanisme : 04 42 53 84 95
Déchèterie : 0810 00 31 10
Bureau de l'Emploi : 04 42 53 83 70
Relations Entreprises : 04 42 29 01 81
Assistante Sociale : 04 42 65 08 16
Police Municipale : 04 42 53 28 10
FORMALITÉS PRÉFECTURE :
Standard : 04 84 35 40 00
Cartes d'identité- passeports – cartes grises - permis de conduire : 3400
Autres démarches : 04 84 35 40 40
Gendarmerie : 04 42 29 00 03
Crèche Trampoline : 04 42 53 27 55
Crèche Les Frimousses : 04 42 53 38 63
École Maternelle : 04 42 29 02 35
École Primaire : 04 42 29 02 19
Collège : 04 42 29 00 40
Cantine Scolaire : 04 42 58 19 17
Restaurant des Anciens : 04 42 29 01 47
Club du 3e Âge : 06 23 40 76 23
Maison de Retraite Les Opalines :
04 42 29 07 85
Bureau du Service jeunesse - Point Jeunes - Centre de Loisirs :
04 42 99 20 60
Médiathèque : 04 42 29 82 50
Rousset Animations & Fêtes :
04 42 29 82 54
Service Culturel : 04 42 29 82 53
Covoiturage : 04 42 214 214

En cas de panne

SEM : 09 69 39 40 50
ENEDIS : 09 72 67 50 13
GRDF : 09 69 36 35 34
en cas de fuite de gaz : 0 800 47 33 33
Éclairage public : 0800 35 64 84

En cas d'urgence

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
24h/24, SOS-Médecins :
Numéro national : 36 24
Ligne locale : 04 42 26 24 00
Pharmacie Pignon : 04 42 29 01 50
Pharmacie de garde le week-end : 32 37
Infirmières :
- Laurence Hobel :
04 42 53 21 95 / 06 80 03 39 48
- Céline Mula :
04 42 24 28 62 / 06 23 85 49 15
- Odile Pons : 04 86 31 01 23
- Delphine Salerno-Rubi :
06 98 77 28 40
- Arnaud Toutain :
04 42 24 28 62 / 06 88 22 56 30

Médecins :
- Apport Santé : 04 42 642 642
- Marie-Pierre Alziary-Blein/
Pauline Jnioui : 04 42 29 02 89
- Damien Mariotti :
04 42 12 58 29 ou 06 23 49 14 03
- Laurent Vinay : 04 42 29 01 78

Dentiste : Vlad Popescu 04 42 29 04 25
Dermatologue :
Anaïs Baude 09 82 38 01 46

LE MAGAZINE EST ÉGALEMENT CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA VILLE : WWW.ROUSSET-FR.COM

ÉDITO

Chères Roussetaines, Chers Roussetains,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la sortie de notre bulletin municipal.

Ces trois derniers mois, des problèmes de santé m'ont contraint à un certain recul dans mes fonctions de Maire.

Mais aujourd'hui, tout va bien.

La sortie de ce numéro devrait correspondre avec le début de la fin du confinement qui devrait nous permettre de nous retrouver dans une vie qui devrait ressembler à celle d'avant, car ces derniers mois, les moments de convivialité se sont faits rares.

Mais cela ne nous a pas empêché de poursuivre les chantiers d'équipements en cours : construction du centre aéré, agrandissement du groupe scolaire et livraison du nouveau gymnase.

Un grand merci au monde associatif qui a su, malgré les difficultés, maintenir le lien social à travers ses activités, souvent adaptées et même quelquefois réinventées.

Même si notre Région subit quelques turbulences, je vous demande – les 20 et 27 juin prochains – de participer aux élections départementales et régionales.

Ce sera le début de l'été que je vous souhaite joyeux, agrémenté de moments partagés avec vos amis et vos familles.

Mais protégez-vous, protégez-les, en vous faisant vacciner et en continuant à respecter les gestes barrière.

Je compte sur vous,

Bonnes vacances,

Le Maire,
Vice-Président du Territoire
délégué à la Culture,
Jean-Louis Canal

SOMMAIRE

GROS PLAN pages 4 à 5
- La remise des clés du nouveau gymnase

VIE MUNICIPALE pages 6 à 10
- Chantiers sur la commune
- Obligations Légales de Débroussaillage
- Élections Départementales et Régionales
- La Police Municipale

INTERCOMMUNALITÉ pages 11 et 12

VIE DU VILLAGE pages 13 à 15
- Les anciens équipés de tablettes numériques
- Recensement
- Concessions à l'abandon

NOUVEAU PROS page 16

VIE ASSOCIATIVE pages 17 à 21
- Football Club de Rousset Omnisports
- Amis de l'Instruction Laïque
- Les Incroyables Comestibles
- Vivre Rousset

VIE CULTURELLE page 21
- Un besoin de culture
- Bénedicte de la Guérivière

VIE ÉCONOMIQUE pages 22 à 23
- La fibre
- Plan de relance gouvernemental
- St Microelectronics à l'honneur

Directeur de la publication : Jean-Louis Canal || Coordination || Groupe de travail communication || Photos : Ville de Rousset, X-DR || Imprimé sur papier recyclé || Conception réalisation : Noon Graphic Design
Rousset infos Hôtel de Ville - Place Paul Borde - 13790 Rousset - contact : mairie@rousset-fr.com

ROUSSET DRIBBLE ET MARQUE DES POINTS

Une remise officielle des clés du nouveau gymnase à l'association les Amis de l'Instruction laïque (AIL) a remplacé ce qui aurait dû être une fête d'inauguration avec la population conviée à y assister.

Cette manifestation, en raison des restrictions sanitaires imposées, s'est déroulée à huis clos le samedi 6 février dernier.

Gilda de Mingo, Première Adjointe au Maire a remis les clés de cet équipement sportif flambant neuf à Florence Roussel-Nestolat, la Présidente des AIL. Christophe Samat, responsable de la section Basket, Emmanuel Barneoud-Rousset, coordinateur pour les activités inhérentes au dojo et Catherine Agostini, responsable Fitness pour la salle de Danse composaient la délégation AIL.
Du côté de la Municipalité, on notait la présence de Gilbert Espoto, Conseiller municipal délégué à la Vie Associative Sports, Paul Baude, Conseiller municipal délégué à la Communication, Jean-Pierre Deschler, Adjoint au Maire délégué aux Finances et Bruno Follador, Directeur des Services Techniques de la Ville.

Une visite du complexe a précédé la remise des clés, avec comme guide Bruno Follador qui a expliqué en détail les caractéristiques techniques et environnementales de l'équipement, dont l'insonorisation notamment.

Dans son intervention, Gilda de Mingo, avec une pointe de nostalgie, a rappelé l'historique de l'ancien gymnase, alors en cours de démolition, et l'attachement des Roussetains à cette structure, sur plusieurs générations.

UNE PRÉSENTATION DU GYMNASE

Le gymnase, dont la première pierre a été posée le 15 décembre 2018, est idéalement placé, proche du centre-ville et des établissements scolaires.

Cet équipement sportif, polyvalent et performant pourra accueillir des compétitions de haut niveau dans une salle omnisport, avec des gradins d'une jauge de 300 spectateurs, homologuée par la Fédération française de basket-ball.

Une salle de danse, un dojo réservé aux arts martiaux, des vestiaires, des salles de réunion, de stockage, des vestiaires, des bureaux, deux buvettes et l'infirmerie..., complètent cet ensemble sur une superficie de 2116 m².

SA CONSTRUCTION ET SON FINANCEMENT

La réalisation de ce gymnase a été confiée au cabinet d'architecture BauA et SP2i. Les entreprises Sud Construction, SAM, Couleurs Locales, Guerra, SPTB, CMT Génie Climatique, SCAE, ACAF, GAP, Marty Sports, Eurovia et Sud Ecran ont également participé à ce projet.

FINANCEMENT TOTAL DES TRAVAUX

5 260 000 € HT

SUBVENTIONNÉ À

45 % par le Département

55 % par la Métropole et la Ville de Rousset à parts égales.

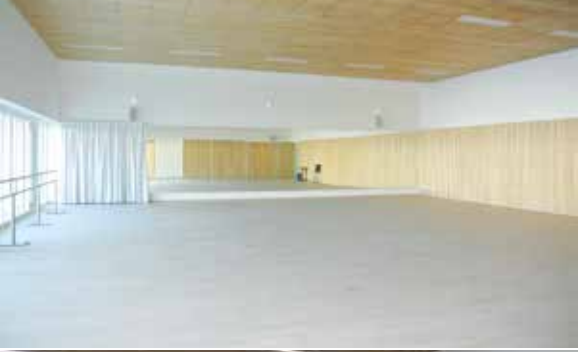

JACKY ET ROGER PEISSON, LES ÂMES DE CE GYMNASE

Roger Peisson, figure emblématique des AIL, a participé à tous les grands évènements de cette association comme la construction du Foyer Laïque, inauguré en 1960. De secrétaire du bureau des AIL en 1958 puis secrétaire général de 1958 à 2001, il en devient président de 2001 à 2014.

Avec son épouse Jacky, il a pratiqué brillamment le basket. Ils ont tous les deux, dès 1957, contribué au développement de ce sport dans notre commune.

La Ville et les AIL ont déjà pris rendez-vous pour organiser, dès que la situation sanitaire le permettra, une manifestation d'envergure afin de faire connaître et rayonner ce bel espace sportif. Lors de la remise des clés, Florence Roussel-Nestolat a remercié la Municipalité pour cette réalisation qui va permettre aux adhérents des sections concernées de pratiquer leurs disciplines au sein d'infrastructures optimales.

Tous sont dans les starting-blocks, plus qu'impatients d'avoir le feu vert pour reprendre leurs activités.

Rousset Ville Sportive encore et toujours !

DÉMOLITION DE L'ANCIEN GYMNASE

SOUVENIRS, SOUVENIRS…

Construit en 1974, ce gymnase a résonné durant des décennies avec les dribbles du ballon orange durant les entraînements et les matchs. Combien de vocations de basketteurs y sont nées ? Combien de graines de champion(ne)s out foulé le sol ? Des joies, des déceptions, des espoirs ont animé ce lieu.

Cet équipement n'a pas seulement été réservé à la pratique du basket ; il a aussi accueilli les activités sportives des écoliers, des spectacles ou des manifestations diverses.

La Mairie a amélioré les équipements mis à la disposition des basketteurs en refaisant le sas du gymnase en 1990, l'éclairage intérieur et les peintures du parquet en 1998 et en réaménageant les parkings autour du gymnase. Le 22 janvier 2005, M. le Maire, Jean-Louis Canal, posait la plaque donnant le nom de Jacky et Roger Peisson à cet équipement.

PARKING ALARD EN COURS DE RÉALISATION

QUE DEVIENT L'ANCIEN GYMNASE ?

Sa démolition vient de s'achever, moment fort émotionnellement pour les roussetains très attachés à ce bâtiment. Les plus nostalgiques qui le souhaitent peuvent retirer dès à présent des morceaux des lames du parquet de ce bâtiment auprès du service accueil de la mairie et du bureau des AIL.

À cet emplacement, un parking de 125 places, dont 4 réservées pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et 2 adaptées à la voiture électrique y compris PMR, va voir le jour entouré d'un espace paysagé. Le montant des travaux s'élève à 1269800€, financé comme le gymnase à 45% par le Département, 27,5% par la Métropole, le reste par la commune.

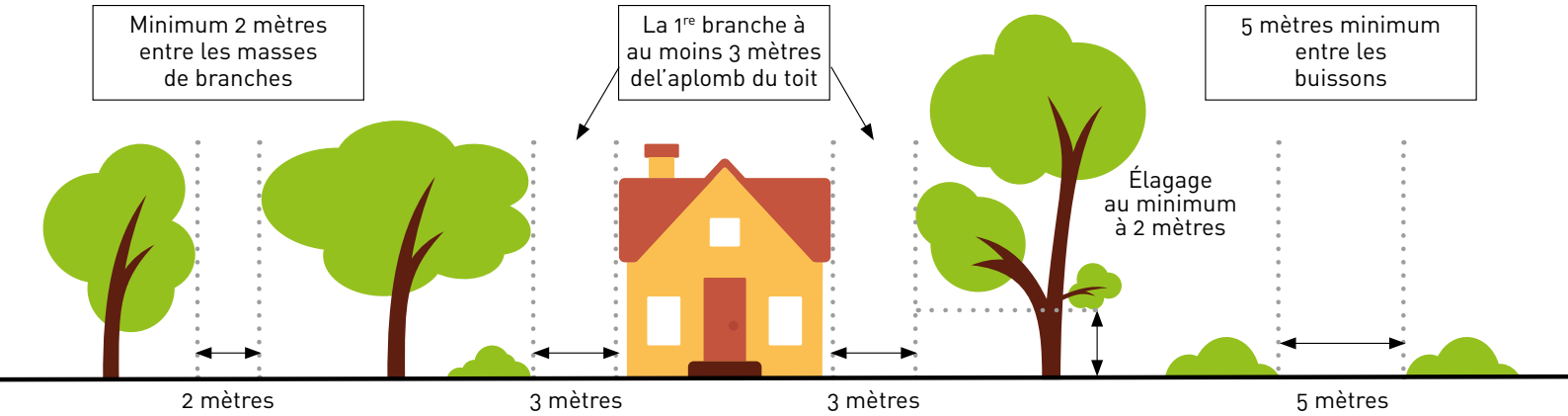

PENSEZ À DÉBROUSSAILLER AVANT L'ÉTÉ

LES RAISONS DE DÉBROUSSAILLER

Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt et la principale prévention est le débroussaillement qui permet de protéger son habitation d'un incendie et de réduire l'intensité d'un feu en provenance d'un massif forestier en diminuant la quantité de végétaux combustibles. Pour cela, il faut réduire les matières végétales de toute nature pouvant prendre feu et propager un incendie, par exemple élaguer les branches basses, abattre des arbres et éliminer des résidus de coupe (branchages, herbe). Il ne s'agit pas de faire disparaître l'espace boisé ; au contraire, le débroussaillement permet un développement normal des boisements en place.
Un arrêté préfectoral de 2014 fixe les Obligations Légales de Débroussaillement.

EN QUOI CONSISTE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Il faut procéder aux opérations suivantes :

- élaguer les arbres au minimum à 2 m
- enlever les branches basses des arbres situés à moins de 3 m de l'aplomb du toit,
- interrompre la continuité des haies et des plantations d'alignement en maintenant au moins un espace de 3 m avec l'habitation (traitement par « bouquet d'arbres »),
- espacer les arbres en respectant une distance de 2 m minimum entre les masses de branches (traitement « pied à pied »,
- respecter une distance de 5 m entre les buissons,
- couper et éliminer tous les bois morts ou dépérissants et parties mortes des végétaux maintenus,
- éliminer les végétaux par broyage ou compostage (l'évacuation en déchèterie autorisée). L'usage du feu est réglementé par arrêté préfectoral et strictement interdit de juin à septembre inclus.

COMMENT ET QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Vous pouvez le faire vous-même ou faire appel à une entreprise spécialisée. Les propriétaires peuvent aussi se regrouper pour réduire les frais d'intervention.
Octobre à janvier est la période idéale pour réaliser ces travaux de débroussaillement. Les mois de février et mars sont déconseillés en raison d'une période de sécheresse possible. La réalisation des finitions broyage, fauchage se fait en avril mai.

LES ZONES CONCERNÉES

Les Obligations Légales de Débroussaillement s'appliquent à une zone de 50 m autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, même au-delà des limites de parcelle et à 10 m de part et d'autre des chemins d'accès.

Les parcelles situées en zone urbaine (bâties ou non) et les lotissements doivent être débroussaillés sur la totalité de leur surface.

COMMENT SAVOIR SI VOTRE HABITATION EST CONCERNÉE ?

En se renseignant auprès de la Police Municipale sur les zones d'application des OLD ou en consultant le site internet du Territoire du Pays d'Aix dans la rubrique « Environnement/Forêt-Risque/Débroussaillement/carte par commune » celui de la Préfecture des Bouches-du-Rhône dans la rubrique « Politique publique/Agriculture, forêt et développement durable/forêt/débroussaillement ».

QUELLES SONT LES SANCTIONS SI LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT NE SONT PAS APPLIQUÉES ?

Vous risquez une sanction pénale équivalente à une amende de 4e catégorie (750€) ou 5e (1500€) ; ou une mise en demeure de débroussailler pouvant être accompagnée d'une astreinte de 30 à 75€ par jour et par hectare non débroussaillé. Mais aussi les travaux de débroussaillement peuvent être réalisés d'office, à vos frais, avec une astreinte comme mentionnée ci-dessus ou une amende jusqu'à 30€ par mètre carré concerné.
Si un incendie se déclare, le propriétaire dont le terrain n'a pas été débroussaillé risque d'être poursuivi pour avoir favorisé la propagation du feu ; et d'avoir une franchise supplémentaire de 5 000€ de la part de son assurance si l'habitation est détruite.

Police Municipale : 04 42 53 28 10

VERBALISATIONS DE DÉPÔTS SAUVAGES

L'abandon d'ordures, de déchets hors des emplacements autorisés, ou sur la chaussée gênant la libre circulation, les déjections canines, le jet de mégots ou de masques sur la voie publique sont désormais considérés comme des contraventions de 4e classe. L'amende forfaitaire s'élève à 135 €, au lieu de 68 € précédemment, à 375 € avec majoration et 750 € pour l'amende judiciaire maximale.

N'OUBLIEZ PAS !

Des Toutounets sont à votre disposition pour les déjections canines.

Enfin, déposez vos encombrants à la déchèterie ou faites appel aux Services techniques au 800 58 49 13 (numéro gratuit depuis un poste fixe)

Pour vous aider dans cette démarche, le calendrier d'enlèvement des déchets verts et des encombrants.

CALENDRIER 2021

VÉGÉTAUX

mardi 11 mai
mardi 25 mai
mardi 8 juin
mardi 22 juin
mardi 6 juillet
mardi 13 juillet
mardi 20 juillet
mardi 27 juillet
mardi 3 août
mardi 10 août
mardi 17 août
mardi 24 août
mardi 7 septembre
mardi 21 septembre
mardi 5 octobre
mardi 19 octobre
mardi 9 novembre
mardi 23 novembre
mardi 30 novembre
mardi 7 décembre
mardi 14 décembre

ENCOMBRANTS
Tous les mercredis matin

mercredi 5 mai
mercredi 12 mai
mercredi 19 mai
mercredi 26 mai
mercredi 2 juin
mercredi 9 juin
mercredi 16 juin
mercredi 23 juin
mercredi 30 juin
mercredi 7 juillet
mercredi 21 juillet
mercredi 28 juillet
mercredi 4 août
mercredi 11 août
mercredi 18 août
mercredi 25 août
mercredi 8 septembre
mercredi 15 septembre
mercredi 22 septembre
mercredi 29 septembre
mercredi 6 octobre
mercredi 13 octobre
mercredi 20 octobre
mercredi 27 octobre
mercredi 3 novembre
mercredi 10 novembre
mercredi 17 novembre
mercredi 24 novembre
mercredi 1er décembre
mercredi 8 décembre
mercredi 15 décembre
mercredi 22 décembre
mercredi 29 décembre

UNE ZONE BLEUE DURANT LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU PARKING

Une zone bleue a été mise en place, fin février 2021, sur le parking des écoles sur 37 emplacements situés dans la partie contiguë au chemin de la Tuilière et de l'avenue Alard. Cette réglementation s'applique du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption et le samedi de 8h à 12h, avec un stationnement limité à une heure. Les emplacements réservés aux personnes disposant d'une carte d'invalidité et le dépose-minute en sont exemptés.

Ce même dispositif de stationnement temporaire a été installé avenue Louis Alard, sur quatre places de droite (dans le sens descendant), à partir du magasin Vival.

La Municipalité a fourni des disques bleus aux personnes n'en possédant pas et les commerçants de l'avenue en ont à disposition pour ceux qui n'en auraient pas.

Ces aménagements facilitent le stationnement durant la période des travaux du parking du gymnase prévu pour être livré en juillet prochain. Il est rappelé que le parking Saint-Marc, situé non loin de là, dispose de 65 places de stationnement, proches des commerces de l'avenue Louis Alard et des écoles maternelle et primaire.

ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES 2021

ON VOTE EN 2021 : ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les 20 et 27 juin 2021, les électeurs sont appelés à élire les conseillers régionaux et départementaux.

Tous les bureaux de vote, de 1 à 4, seront situés à la salle des fêtes Emilien Ventre.
Pas de bureaux de vote en mairie et au restaurant des Anciens.
Ils seront ouverts de 8h à 18h.
Pensez, ce jour-là, à vous présenter muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité avec photographie et en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire, carte vitale...).

LE CONSEIL RÉGIONAL ET LE DÉPARTEMENT 13

Les conseillers régionaux sont élus, pour 6 ans, dans le cadre de la Région. Le vote des électeurs, désigne aussi, pour 6 ans, les conseillers départementaux, un binôme (femme-homme) élu au scrutin majoritaire à 2 tours, pour chaque canton.

Les régions interviennent en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, mais aussi de transports non urbains (réseau TER notamment). Elles sont chargées également de la gestion des lycées.

Les départements exercent des compétences importantes dans le domaine de l'action sociale. Ils prennent en charge différentes prestations comme l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA). Ils ont aussi la compétence pour la gestion des collèges.

QUI PEUT VOTER ?

Il suffit d'avoir plus de 18 ans, d'être de nationalité française et être inscrit sur les listes électorales de sa commune.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- En ligne sur le site service-public.fr,
- À la mairie, place Paul Borde, service Élections.

Pensez à vérifier votre situation électorale (inscription, bureau de vote) sur le site Service Public dans la rubrique « services en ligne et formulaires ».

Les pièces à fournir pour vous inscrire :

- copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe, quittance de loyer (sauf délivrée par un particulier), avis d'imposition.

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales de Rousset, mais que vous n'avez pas votre carte d'électeur, vous pouvez, avant les jours de scrutin, venir au service Accueil-Elections en mairie pour faire établir une attestation. Munissez-vous de votre carte d'identité. Cette démarche préalable évitera les files d'attente dans les bureaux de vote, mesure protectrice en cette période de crise sanitaire.

Date limite des inscriptions sur les listes électorales : vendredi 14 mai 2021.

LES PROCURATIONS

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

1. L'électeur se rend sur le site « maprocuration.gouv.fr » et s'authentifie via FranceConnect.
2. Après avoir renseigné les différents écrans et validé sa demande, l'électeur reçoit un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.
3. Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.

À noter : La procédure « papier » existante reste possible.

NOUVEAUTÉ DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Un électeur peut avoir 2 procurations pour un scrutin, donc jusqu'à 4 procurations pour les 2, régionales et départementales.

Afin de respecter les consignes sanitaires Covid-19, n'oubliez d'apporter, les 20 et 27 juin prochains, votre stylo, de porter un masque, de vous laver les mains avec les solutions hydro alcooliques à votre disposition dans le bureau de vote et de maintenir une distance physique avec les personnes présentes.

Bien entendu, le déroulement de ces deux scrutins dépend de l'évolution de la situation sanitaire qui peut obliger à leur report.

Service Accueil-Elections : 04 42 29 00 10

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour partir en vacances en toute tranquillité, il suffit de signaler votre absence aux agents de la Police Municipale ou de la Gendarmerie. Ils ajouteront l'adresse de votre domicile à la liste de ronde quotidienne.

Si vous habitez Rousset, vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande en téléchargeant le formulaire sur le site de la Ville www.rousset-fr.com (rubrique cadre de vie/sécurité/PM)

Police Municipale : 04 42 53 28 10 Gendarmerie : 04 42 29 00 03

CÔTÉ CHANTIERS

1 L'AIRE DE LAVAGE CHEMIN DU DÉFENDS

Ce chantier est terminé et la mise en exploitation a eu lieu le 15 mars dernier en présence des agriculteurs et des entreprises. Classée ICPE et agréée par le Ministère de l'Environnement, l'aire de lavage et de remplissage de matériel agricole de Rousset résulte d'un travail de concertation entre la Municipalité, les exploitants agricoles de la commune, tous deux particulièrement impliqués dans le développement durable, et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Sa réalisation a été confiée au groupement Minetto / Eurovia / Adequabio / Actemium qui a su, grâce à son savoir-faire, mener à bien ce projet.

Le rinçage des pulvérisateurs ne se fera plus sur la parcelle, comme le permet la réglementation actuelle, mais sur l'aire de lavage. Celle-ci est équipée d'un procédé innovant et simple de traitement des produits phytosanitaires : le procédé Phytobarre©. Il utilise des bactéries photosynthétiques et l'évaporation naturelle. Cela permet de n'avoir aucun rejet dans l'environnement. Seuls déchets : les bâches des bassins à renouveler tous les dix ans.

De plus, l'aire permet aux viticulteurs et vignerons de laver leurs pulvérisateurs avec une lance haute pression, ce qui réduit considérablement la consommation d'eau. Enfin, les machines à vendanger peuvent également y être lavées.

Cet équipement est l'un des pionniers de la Région SUD PACA.

La Chambre d'agriculture a été impliquée tout au long de la conception, aux côtés des agriculteurs et des services municipaux, pour conseiller sur le dimensionnement, le choix du procédé de traitement et la gestion de l'aire de lavage, travaillant en étroite collaboration avec le bureau d'Études « Artelia » assistant au Maître d'Ouvrage, dont la mission a couvert la phase conception, mais également la phase « Réalisation » du projet.

L'aire de lavage a reçu l'aval de l'Union Européenne et de l'Agence de l'eau et a obtenu les subventions de la FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) soit 62 022 € et de l'Agence Régionale de l'Eau Rhône Méditerranée Corse d'un montant de 310 000 €.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a également procédé à son financement à hauteur de 343 989 €, le reste à charge de la Ville soit 343 989 €. Le coût de cette réalisation s'élève donc à 1 060 000 €.

2 L'EXTENSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ALBERT JOULY

Vous avez certainement remarqué les travaux à l'école Albert Jouly, dans le cadre de l'extension de l'établissement scolaire avec un aménagement paysager prévu à l'extérieur. Deux salles de classe supplémentaires vont être créées ainsi qu'une salle réservée aux enseignants, sur une superficie de 215 m².

La composition en plan de l'extension vient s'emboîter comme une pièce de puzzle entre le talus paysager et le bâtiment. Cet agencement permettra, le cas échéant, la création d'une troisième classe supplémentaire.

Le montant du chantier s'élève à 573 340 € dont 50 % sont pris en charge par la Métropole Aix- Marseille-Provence.

Livraison prévue pour la rentrée scolaire, en septembre prochain.

3 LA CONSTRUCTION DU CENTRE AÉRÉ

La construction du Centre Aéré au chemin de Saint-Marc est lancée. Il sera implanté sur une surface foncière de 2 108 m² avec une emprise au sol du bâtiment de 607,14 m². Le coût de cette réalisation s'élève à 1328 00 € dont 50 % financé par la Métropole Aix-Marseille-Provence. La Caisse d'Allocations Familiales devrait également participer au financement de ce projet, mais le montant n'a pas encore été confirmé.

4 RÉNOVATION DU CHEMIN DE COUTAOU À GALINET

Dans le cadre de sa politique d'entretien des chemins communaux et ruraux, la commune a programmé la rénovation du Chemin de Coutaou à Galinet, depuis la RD7N jusqu'au croisement avec le chemin de Figuière.

Ce programme comprend de réparer ponctuellement et de conforter la chaussée sur les secteurs les plus dégradés et de remplacer le revêtement existant de type « bicouche » par un revêtement de type « enrobé à chaud » lorsque la structure de la chaussée le permet.

Ce chantier s'est divisé en 2 parties :

1 - entre le chemin de St Privat et le Chemin de Figuière réalisée fin 2020 dont le coût des travaux s'élève à 60 942 € subventionné par le Département d'un montant de 42 659 €.

2 - entre le Chemin de St Privat et la RD7N dont la réalisation est prévue courant 2021 pour un montant de 88 243 € dont la subvention du Département n'a pas été encore confirmée.

5 EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES

Le chantier sera livré à la fin du mois d'avril. Pour rappel les travaux s'élèvent à 332 000 € subventionné à 50 % par la Métropole.

AU SERVICE DES ROUSSETAINS

L'équipe de la Police Municipale s'est agrandie avec deux nouveaux agents à qui on souhaite la bienvenue :

- Nézoui SARAGBA, 28 ans, de la Police Nationale de Marseille où il a passé 7 ans au poste d'Adjoint De Sécurité (ADS).
- Cyril NEGREL, 46 ans, Policier Municipal depuis 2017 à Roquevaire, après 18 ans de carrière à la Gendarmerie Nationale.

Au total ce service municipal compte 8 policiers et 3 ASVP.

CEDRALIS PLATE-FORME D'ALERTE

Depuis plusieurs années, la Municipalité adhère, par l'intermédiaire de la Métropole Aix-Marseille Provence, au système Cedralis, plate-forme d'alerte d'évènements majeurs imprévus et situation de crise qui en dépend. Le but de ce dispositif est d'alerter et informer en cas d'incidents, de dangers majeurs et de crises grâce à une communication ciblée, rapide et fiable auprès de la population.

Cédralis se compose de deux modules de diffusion suivant l'alerte. Le premier est destiné à un groupe de personnes restreint et ciblé, le deuxième à un public plus large. Si nécessaire, les administrés seront donc alertés par un appel vocal, un SMS, un email ou un push.

Il est rassurant d'avoir ce dispositif d'information sachant qu'il peut évoluer et s'adapter à d'autres contextes comme, par exemple, à la crise sanitaire actuelle de la Covid-19.

LES ACTIVITÉS DE LA PAUSE MÉRIDIENNE À L'ÉCOLE PRIMAIRE ALBERT JOULY

Du lundi au vendredi, entre 11h30 et 13h20, les élèves prennent leurs repas et profitent d'un moment de détente. Selon la volonté de la Municipalité de faire de cette pause un véritable temps éducatif, ils ont la possibilité de participer à divers ateliers encadrés par des animateurs qualifiés et dynamiques.

Ces ateliers, en lien avec les objectifs éducatifs de la Ville et le projet pédagogique de l'accueil périscolaire proposent :

- pause philo
- sortie au parc ou au gymnase
- arts plastiques
- « Pixel »
- relaxation
- lecture
- jardin d'enfants
- ludothèque

En maternelle, un atelier jeux animé par la Ludothèque est proposé une fois par semaine aux élèves de moyenne et grande section.
Tous les enfants déjeunant au restaurant scolaire peuvent en bénéficier, sans caractère d'obligation et sans inscription préalable. Des créneaux sont attribués aux différentes tranches d'âge par la responsable afin que tous ceux qui le souhaitent aient accès à ces activités.

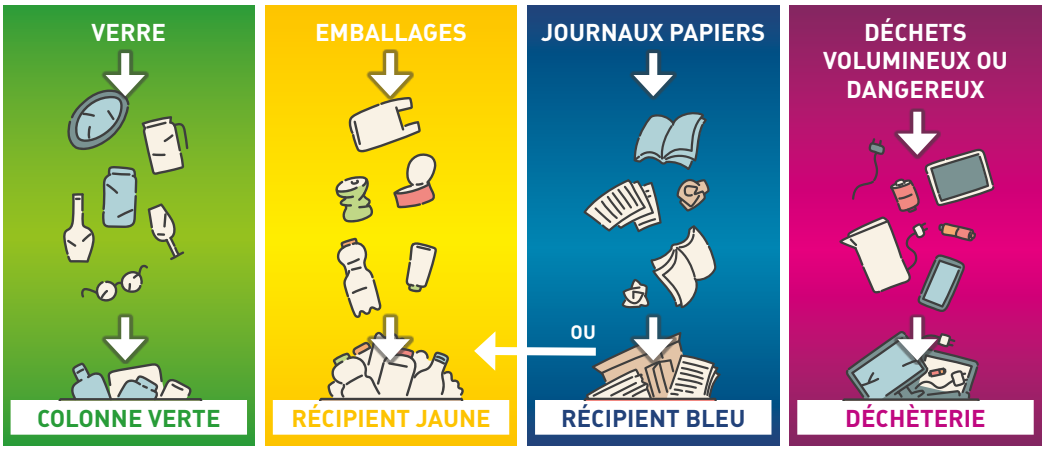

QUOI DE NEUF DANS LA GESTION DES DÉCHETS ?

LA COLLECTE SPÉCIFIQUE DE L'AMIANTE

L'amiante a été inclus dans de nombreux matériaux de construction pour ses propriétés en matière d'isolation et acoustique, de résistance mécanique et de protection contre l'incendie. En raison de son caractère cancérigène, il est interdit depuis 1997. Son élimination nécessite donc la plus grande prudence. La Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays d'Aix propose pour les particuliers un service de collecte de ce matériau en déchèteries.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Plaques ondulées et ardoises en fibrociment : 15m² maximum par apport et par foyer
- Canalisations et tuyaux en fibrociment
- Bacs horticoles

DÉCHETS REFUSÉS

- Amiante libre et friable (flocages, colorifugeages, dalles) : pour ce type d'amiante, faire appel à une société spécialisée

Précautions à prendre :

- porter des EPI (masque anti-poussières FFP3, gants, combinaison étanche jetable)
- mouiller les déchets d'amiante afin d'éviter l'envol de poussières
- démonter les pièces sans les casser, percer ou scier
- conditionner les déchets sous film (ou sac) plastique transparent avant le transport
- privilégier le transport en remorque

Trois collectes par an sont organisées sur 4 déchèteries : **Pertuis, Saint-Cannat Rousset et Vitrolles.**

Tout dépôt doit être précédé d'une prise de rendez-vous auprès de la Direction Traitement des Déchets au 04 42 91 59 79.

Pensez au justificatif de domicile et à venir accompagné pour décharger les déchets plus facilement.

CALENDRIER 2021 À ROUSSET :
25 septembre, 11 décembre.

Retrouvez dates et infos sur : agglo-paysdaix.fr/actualités/a/detail/elimination-de-lamiante-collecte-dans-quatre-decheteries

COMPOSTAGE

Le Territoire du Pays d'Aix propose, depuis 10 ans déjà, des composteurs individuels ou des lombricomposteurs à ses habitants pour le prix de 10 euros.

Pour en obtenir un, vous avez plusieurs possibilités :

- renvoyer le bulletin papier accompagné d'un chèque
- s'inscrire sur le site internet et envoyer un chèque ultérieurement.

Depuis quelques semaines, les usagers peuvent également réserver leur composteur ou lombricomposteur et payer par carte bleue sur la plate-forme sécurisée.

Rendez-vous sur le site **paysdaix.fr** pour créer votre compte et commander un composteur.

Un mail vous sera ensuite adressé avec les dates de permanences (mercredi, vendredi, et un samedi par mois) pour le retrait au pôle de proximité de Rousset, situé **53 avenue Victoire - ZI de Rousset-Peynier-Fuveau - 13790 Rousset.**

LE TRI DU VERRE EN PAYS D'AIX

8149 tonnes d'emballages en verre (récipients en verre qui se ferment) ont été collectées en 2020 sur le Territoire du Pays d'Aix permettant la fabrication de plus de 20 millions de nouvelles bouteilles en verre.

Ce recyclage du verre permet d'économiser de l'énergie, de limiter le rejet de CO2 et de diminuer le prélèvement des ressources naturelles. Collecté dans les colonnes d'apport volontaire, le verre est ensuite envoyé dans des usines de recyclage. Sa décomposition mettra plus de 4 000 ans s'il est simplement collecté avec les ordures ménagères.

Enfin, depuis 2020, le Territoire du Pays d'Aix associe tri sélectif et action caritative en versant à la Ligue Contre le Cancer 3,05 € pour chaque tonne de verre collectée et recyclée, soit un montant de 27 506 € pour l'année 2019/2020, ou en 18 ans 365 000 € versé à cet organisme !

Alors, pensez-y : recycler le verre est un geste environnemental, mais aussi solidaire.

LES TEXTILES AUSSI SE RECYCLENT

Ne jetez plus vos vieux vêtements, ils peuvent encore servir. Déposez-les dans le conteneur spécifique le plus proche de chez vous ou faites un don à une association caritative.

Attention : dans le conteneur de tri, vous pourrez y laisser seulement les textiles d'habillement, le linge de maison, propres et secs dans un sac, et les chaussures par paire.

Une fois collecté, le textile est acheminé vers un centre de tri.

Toutes les infos gestion des déchets sur l' application
http ://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets

LA DÉCHÈTERIE SE MODERNISE

La Métropole Aix-Marseille-Provence-Territoire du Pays d'Aix prévoit des travaux d'amélioration et de modernisation de la déchèterie située à Rousset, Quartier Les Farges CD 56, dont elle est gestionnaire, pour un montant de 900 000 € environ.

Cette déchèterie comprend dix quais et réceptionne plus de 11 000 tonnes de déchets par an pour 65 000 visites. C'est la deuxième déchèterie la plus fréquentée du Pays d'Aix. Il est donc nécessaire d'élargir la plate-forme pour améliorer la circulation, avec en plus la construction d'une plate-forme de réception des déchets végétaux rendant le dépôt plus facile et plus rapide. Enfin, le réaménagement du centre de transfert permettra d'éviter que les particuliers et les camions ne se rencontrent. Sans oublier la création d'un caisson de réemploi dont le contenu sera ensuite orienté vers une ressourcerie.
Un nouveau dispositif de contrôle d'accès automatisé sera mis en place : la lecture des plaques d'immatriculation, système applicable d'ici fin 2021 à toutes les déchèteries du Pays d'Aix. Les travaux débuteront durant l'été prochain, mais il est prévu de maintenir l'accès aux particuliers de la déchèterie.

AUTRE NOUVEAUTÉ

Sur les points d'apport volontaire, dans les colonnes où vous apportez vos déchets triés, la collecte des journaux, revues, magazines sera prochainement intégrée avec celle des emballages. Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement.

UN PROJET DE CONCIERGERIE À ROUSSET

La Ville de Rousset a été retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Métropole Aix-Marseille-Provence dont le but est de dynamiser les activités commerciales et artisanales des centres-ville.

Une première phase a d'ores et déjà été réalisée en collaboration avec les acteurs de l'économie locale (la Ville, l'association Vivre Rousset, le GIHVA, la Métropole AMP, la CCI AMP et la CMAR PACA) et un premier diagnostic a permis de mettre en avant l'intérêt de développer un service de conciergerie.

Vous avez été sollicités pour cela en février dernier par un sondage en ligne, diffusé sur le site de la Ville, la newsletter hebdomadaire et Facebook, destiné à cibler vos habitudes de consommation.

UNE CONCIERGERIE, C'EST QUOI ?

C'est un lieu qui propose un ensemble de prestations de services permettant de faciliter la vie quotidienne des salariés, des entreprises, mais aussi des habitants. De nombreux produits et services peuvent y être proposés comme pressing, cordonnerie, serrurerie, réception de colis, lavage de voiture, mais aussi ménage, garde d'enfants, livraison de panier légumes, de box apéro ou de repas à emporter ...

La tendance de ces dernières années sur les modes de consommation fait apparaître une forte croissance du e-commerce. La crise sanitaire a accéléré cette évolution et désormais les commandes en ligne, les livraisons et « drive » ont explosé. Parallèlement, un besoin de lien social et de consommation locale s'est fait plus marquant, assorti d'un besoin de qualité de service, de conseil et d'écoute que seuls les commerçants et artisans de proximité sont à même d'apporter. Loin d'être incompatibles, ces deux tendances se complètent et la conciergerie est l'outil qui permet de concilier à la fois la simplicité d'achat et la consommation locale.

Vous connaîtrez bientôt les modalités de mise en place de ce nouveau service. ■

CONCESSIONS À L'ABANDON
CIMETIÈRE MONTÉE TARTANNE

Dans le cimetière situé montée Tartanne, 18 concessions sont en état d'abandon, certaines bien abîmées par le temps. Peut-être que les photos suivantes vous permettront d'en identifier le propriétaire et de nous donner quelques indices pour le retrouver.

Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le Service Accueil de la Mairie au 04 42 29 00 10.

Concession 1

Concession 7

Concession 13

Concession 2

Concession 8

Concession 14

Concession 3

Concession 9

Concession 15

Concession 4

Concession 10

Concession 16

Concession 5

Concession 11

Concession 17

Concession 6

Concession 12

Concession 18

ACCESSIBILITÉ

La Délégation Municipale Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite vous présente son nouveau logo facile à repérer :

POURQUOI UN LOGO ?

Tout simplement pour dire que l'accessibilité pour tous à Rousset n'est pas seulement une obligation, mais un véritable engagement envers toutes les personnes en situation de handicap (provisoire ou permanent).

LE NOUVEAU GYMNASE DANS LES RÈGLES DE L'ACCESSIBILITÉ

- Surface de cheminements extérieurs piétons aménagée
- Circulation intérieure :

> Tous les locaux et accès internes permettent les manœuvres d'une personne en fauteuil roulant : passage des portes, largeur des couloirs.

> Un escalier équipé d'une double main courante, d'une bande d'éveil à la vigilance (podotactile) sur la marche supérieure, des nez-de-marche contrastés et antidérapants sur toutes les marches.

> Un ascenseur à la norme NF EN81 70 : bouton d'appel avec inscription en braille ; les boutons intérieurs (chiffres et pictogrammes) sont en relief, main courante, signal sonore.

> Accueil du public à mobilité réduite à l'étage entre les travées et au rez-de-chaussée au niveau du terrain de basket.

- Tous les équipements sont accessibles aux personnes debout et assises :

> Bars et banque d'accueil .

> Poignets de porte aisément préhensiles.

> Portes vitrées facilement identifiables : parties contrastées.

> Tapis de sol adaptés : hauteur, matière, pas de ressauts supérieurs à 2 cm.

> Sanitaires, douches .

> Un ameublement réduit au minimum pour éviter les obstacles : bancs accolés aux murs, table « mange-debout » ronde.

DES TABLETTES NUMÉRIQUES
POUR NOS ANCIENS

Des tablettes tactiles Facilotab ont été distribuées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes de plus de 65 ans, résidant sur la commune, qui ne possèdent pas cet outil numérique. Soixante et un foyers ont pu ainsi être équipés. Après l'inscription en mairie, un tirage au sort a eu lieu fin janvier dernier pour désigner les heureux bénéficiaires. Des sessions de formation, par groupe de 5 personnes et dans le respect des consignes sanitaires, ont été organisées afin de connaître toutes les fonctionnalités de ces tablettes.

L'utilisation des tablettes tactiles Facilotab est simple et adaptée aux besoins des plus anciens pour qu'ils aient plus aisément accès au web et puissent interagir avec leurs familles. Une prise en main agréable, un poids allégé, des boutons imagés et un guide d'utilisation également très simplifié permettent ainsi de se familiariser rapidement avec l'appareil numérique.

STMICROELECTRONICS
ET LES RESTOS DU COEUR

La générosité et la solidarité franchissent tous les obstacles. Pas de spectacles au profit des Restos du Cœur à cause de la Covid 19 ? Les salariés de STMicroelectronics ont fait appel à des dons auprès du personnel, de la Direction et du Comité d'Entreprise de la société. Le club tricot s'est même lancé dans la confection de lainages. Ces actions ont permis de récolter 18 100 €, dont 8 000 € de la part de la Direction et 2 500 € du Comité d'Entreprise.

Le chèque a été remis au Président des Restos du Cœur le 16 décembre 2020 en mairie. Enfin, comme un beau geste en entraîne un autre, le CCAS de la Ville a également fait un don de 3 000 € à cette association.

ELENA ZEMOURA
L'ÉTOFFE D'UNE CHAMPIONNE

Les AIL sont fiers de leur ancienne joueuse, Elena Zemoura qui a commencé le basket à l'âge de 9 ans dans cette association.

Elle a ensuite intégré six ans plus tard, en 2019, le Centre de Formation de Lattes-Montpellier après avoir fait partie du Pôle Espoir d'Aix-en-Provence.

Ses performances laissent présager une belle carrière dans cette discipline.

L'absence de championnats, en raison de la crise sanitaire, reste une occasion manquée de faire remarquer son talent.

Mais ce n'est que partie remise !

LES APPRENTIS JARDINIERS

Les festivités prévues à Noël par Rousset Animations & Fêtes ont été balayées par la Covid-19.

Ce service a eu alors l'idée d'offrir des sapins aux 19 commerces du centre-ville pour donner une ambiance festive au village durant les fêtes de fin d'année. À cette idée conviviale se sont ajoutées des notes écologique, environnementale et pédagogique.

Après avoir orné les devantures des magasins, ces sapins ont eu droit à une deuxième vie. Rousset Animations & Fêtes en collaboration avec les enseignants des établissements scolaires, maternelle Simone Veil et primaire Albert Jouly, a voulu replanter les conifères dans les espaces verts de la ville. Fin janvier, les écoliers de l'école maternelle sont devenus des petits jardiniers en plaçant ces arbres derrière l'école maternelle et au jardin d'enfants chemin Saint-Marc. Une classe de CE1 a planté les derniers arbres à l'entrée du boulodrome chemin du Lapin. Chaque classe a son arbre attitré grâce à une petite pancarte. Les enfants ont appris ainsi les différentes étapes pour planter le sapin, heureux et fiers de faire une jolie action écologique pour leur village.

AGENCE MSA : UN CHANTIER LIVRÉ 3 PLACE PAUL BORDE

De nouveaux bureaux ont ouvert leurs portes en ce début d'année 2021 Place Paul Borde dans d'anciens locaux municipaux qui ont abrité entre autres le service urbanisme et des associations locales.

Ils accueillent l'agence MSA, créatrice du projet de réhabilitation de ce bâtiment. Après sept mois de chantier, l'immeuble accueille aujourd'hui l'agence d'architecture et des bureaux en location dans les deux derniers étages, où sont installées NG Evolution et Expertise Finance.

Muriel Sattler-Fradin exerce le métier d'architecte depuis 1998. Après des débuts professionnels à Perpignan elle a choisi de s'installer à Rousset en 2010. Elle est aujourd'hui architecte gérante et fondatrice de l'agence MSA avec cinq collaborateurs, dont trois Roussetains.

L'agence MSA est spécialisée dans la réhabilitation lourde et le patrimoine ancien. Les projets sont néanmoins très variés, du logement collectif aux équipements sportifs en passant par le monde médical, EHPAD, et le domaine scolaire. L'agence réalise actuellement l'extension du groupe scolaire Albert Jouly et va démarrer le chantier de la construction de l'EHPAD des Mées.

À l'image de sa spécialité dans le domaine de la réhabilitation, la mutation de l'immeuble place Borde traduit le savoir-faire de MSA avec comme objectifs :

- lui restituer ses lettres de noblesse
- restaurer dans les règles de l'art en faisant intervenir des entreprises qualifiées
- concevoir des lieux fonctionnels et agréables à vivre au quotidien,
- apporter la touche de modernité sans être ostentatoire

Muriel Sattler-Fradin est fière de cette reconversion, fruit d'un travail collectif au sein de l'agence et avec les entreprises engagées sur le chantier. Un travail d'équipe très fructueux. Elle est ravie, avec son équipe, de participer pleinement à la vie de notre village grâce à cette réalisation.

▶ **Pour vous accueillir chez MSA :** Marie Gauthey assistante administrative
Les archis : Muriel Sattler-Fradin - Julien Brunet - Vincent Ravily - Edélia Guillen (par ordre d'arrivée)

DEVINETTE DU JOUR : LE NOMBRE D'HABITANTS À ROUSSET ?

L'INSEE a mis à jour les populations légales suite à la campagne de recensement de 2019. Depuis le 1er janvier 2021 la commune de Rousset compte une population totale de 5 013 personnes dont :

- 4 881 personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune (Population municipale).
- 132 personnes qui ont conservé une résidence à Rousset bien qu'habitant une autre commune.

QUELQUES CHIFFRES

Rousset comptait

1 191 habitants en 1968

2 942 en 1990

4 186 en 2007

4 844 en 2017

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

La distribution des sacs poubelles se déroulera du **7 au 12 juin prochain :**

- **du lundi 7 au vendredi 11 juin** dans le hall du haut de la Salle des Fêtes Émilien Ventre de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- **le samedi 12 juin** au service accueil de la Mairie de 9h à 12h.

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ POUR CYRIL BUSSAT, PHOTOGRAPHE

Cyril Bussat, photographe free-lance roussetain spécialisé dans le sport nature (trail, raid, VTT, ski alpin, etc.) a créé il y a 15 ans Photossports.com. Il est également depuis peu télé pilote de drone agréé.

Vous pouvez faire appel à Cyril Bussat si vous avez besoin de photographies aériennes, que vous soyez une entreprise ou un particulier, que ce soit pour vous ou pour offrir. Des images de maison, propriété, club, ou chantier. Un devis vous sera établi en répondant le mieux possible à vos attentes. Si vous avez un projet, ne tardez pas, car les délais pour obtenir toutes les autorisations pour voler peuvent être parfois longs. Ce photographe vous propose aussi des vues grand format de Rousset ou d'autres communes.

▶ **Cyril Bussat :** 06 18 09 60 20
www.photosdrone.fr

MARIE FHIMA, CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

Marie Fhima a récemment intégré le réseau IAD en tant que Conseillère en Immobilier sur le secteur de Rousset et ses alentours.

L'humain est toujours au cœur de ses préoccupations. Son choix d'études nous le prouve : elle est également diplômée en Ressources Humaines.

À l'écoute de vos besoins, Marie Fhima vous conseille et vous accompagne dans toutes les étapes de la réalisation de votre projet de vie, depuis l'estimation de votre bien jusqu'à la signature chez le notaire.

Contactez-la pour toute information.

▶ **Marie Fhima :** 06 21 78 22 38
marie.fhia@iadefrance.fr

L'ATELIER MARAÎCHER : UNE PARENTHÈSE VERTE POUR LES SALARIÉS DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

L'atelier maraîcher

Julie Levard a tout d'abord été ergothérapeute, profession qui lui a permis de développer ses compétences dans le domaine du soin, de l'écoute et de la relation aux autres.

Souhaitant être utile pour préserver notre planète et transformer nos relations sociales et nos modes de consommation. elle a co-créé, en 2018, l'association «Incroyables Comestibles à Rousset», mouvement citoyen pour l'agriculture urbaine, dont les jardins se situent au clos Tartanne et derrière la médiathèque. Cette activité associative a donné envie à Julie Levard de suivre une formation agricole. Dès l'obtention de son diplôme de Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) en maraichage biologique, elle s'est lancée dans l'aventure de la création d'un potager-école «l'atelier maraîcher», un lieu pédagogique, créateur de liens et de sens.

Cet «atelier maraicher» de 3 000 m2, situé avenue Georges Vacher, en bordure de la zone d'activités de Rousset, a pu voir le jour grâce à l'Association Syndicale des Propriétaires des Lotissements Industriels de Rousset (ASPLIR) pour la mise à disposition du terrain, mais aussi le Groupement des Industriels de la Haute Vallée de l'Arc (GIHVA). Les salariés des entreprises de la zone d'activités à la pause méridienne ou le soir peuvent s'y rendre pour un moment de repos au vert, profiter des espaces détente, mais aussi s'inscrire à des ateliers traitant du compostage, du séchage des plantes aromatiques, de la permaculture, de la fabrication de sirops ou de tisanes. Des conférences et des ateliers bien-être (yoga, chant, gestion du stress) pourront compléter le planning en place. Ce lieu est pensé pour être autonome en énergie (panneaux photovoltaïques) et en eau (forage). Les plantations et les aménagements du site sont en cours avec une ouverture prévue début mai.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver sur le site **www.lateliermaraicher.fr**.

L'INSTITUT DE BEAUTÉ TINA NAILS

Cet institut vous propose des prestations d'une professionnelle certifiée si vous souhaitez sublimer vos ongles, cils et sourcils :

- rehaussement des cils, teinture, Lash Botox, ...
- épilation au fil, teinture, ...
- méthode manucure russe, vernis semi-permanent, pose chablon, nail-art, baby-boomer, french, ...

Les produits utilisés sont conformes aux normes européennes CE et de qualité.

Vous pouvez découvrir ses créations sur tinanails_tina ou TinaNails Tina

▶ **Institut Tina Nails :** 1 avenue Paul Marie Couton - 06 51 98 75 99

NG EVOLUTION : COACHING-BILAN DE COMPÉTENCES

Institutrice pendant 10 ans à l'école primaire Albert Jouly, Nathalie Gay-Vaglio revient à Rousset pour son plus grand plaisir. Après une reconversion professionnelle engagée en 2016, elle propose aux professionnels et aux particuliers différents types d'accompagnement en coaching et formation.

Pour les particuliers, Nathalie accompagne tous types de transition de vie, qu'elles soient professionnelles (reconversion, reprise d'activité, prise de poste, recherche d'emploi...) ou personnelles (séparation, déménagement, retraite...).

Elle intervient également sur des problématiques de gestion du stress (prévention burn-out) et les relations familiales.

En entreprise, NG Evolution intervient à différents niveaux des organisations, de la formation des collaborateurs à l'accompagnement du dirigeant. Spécialisée dans les relations interpersonnelles et l'intelligence collective, Nathalie agit sur les problématiques managériales et de fonctionnement d'équipe.

Elle vous reçoit dans son cabinet de la place Paul Borde, juste au-dessus de la nouvelle agence, cabinet d'architecture, MSA.

▶ **NG Evolution 3,** place Paul Borde 06 23 15 12 57 **www.ngevolution.fr**

ROUSSET SPORT MÉCANIQUE
LES BOLIDES AU GARAGE

Seulement 4 courses de côte ont été disputées en 2020, année perturbée par la crise sanitaire actuelle, par Anthony Dos Santos et sa Simca.

EN AOÛT :

- 2 courses à Font Romeu dans les Pyrénées avec une victoire de Groupe et une autre de classe
- 1 course de côte à Divajeu dans la Drôme avec également une victoire de classe.

EN OCTOBRE

- 1 course de côte à Mazaugues dans le Var avec un résultat de 2e de groupe et 1er de classe.

La saison 2021 n'a toujours pas démarré, avec une annulation des courses. Rousset Sport Mécanique entretient, en attendant la reprise, les autos afin d'être prêt pour la première course et de porter les couleurs de la ville de Rousset et de l'écurie vers la victoire.

Rousset Sport.

LA MARELLE
LUDOTHÈQUE

Dans l'attente d'une réouverture normale de la ludothèque, vous pouvez venir emprunter des jeux et jouets :

Mercredi : 9h30/11h30 et 14h/17h30

Jeudi : 9h30/11h30

Vendredi : 14h/17h30

Possibilité de venir jouer en famille uniquement sur inscription (places très limitées) dans le respect des gestes barrières.

▶ Renseignements et inscriptions
La Marelle Ludothèque
04 42 29 03 64

AMIS DE L'INSTRUCTION LAÏQUE :
UNE SAISON SPORTIVE EN DEMI-TEINTE

Une page de la vie de l'association s'est tournée fin 2020 avec le changement de présidence de l'association.

Michel Tardieu, à cette fonction depuis 9 ans, souhaitait passer la main. Florence Roussel Nestolat a été élue à l'unanimité par les administrateurs de l'association et a pris aussitôt le relais.

FLORENCE ROUSSEL NESTOLAT

Le virus associatif est dans les gènes de Florence, fille de Max Nestolat, investi dans de nombreuses associations (Vélo-Club, Fédération de Chasse.), auteur du livre « Rousset d'hier et d'aujourd'hui », et de Michèle Nestolat, présidente de l'association Aigo Vivo.

Son implication associative a débuté dans ses années estudiantines. Depuis 3 ans, elle préside également la section tennis des AIL, activité qu'elle partage en famille avec ses enfants. Sa nomination comme présidente des AIL est une étape de plus dans ce parcours.

Elle souhaite vivement que la vie sportive puisse retrouver son cours normal et pouvoir organiser à nouveau les évènements phares comme les tournois de basket du mois de mai, le TRAIL Sainte-Victoire.

En attendant ces jours meilleurs, elle a apporté une manifestation importante à la section tennis : la journée de formation des ramasseurs de balles de l'Open 13 sur les terrains extérieurs de la Plaine Sportive à Rousset, avec la participation d'une cinquantaine d'enfants.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.

Mais actuellement, Florence Roussel Nestolat doit surtout faire face à une année perturbée par la crise sanitaire.

UNE SAISON PLEINE DE CONTRADICTIONS

Le 1er septembre toutes les associations, dont les AIL reprennent leurs activités. Fin octobre les premières restrictions à cause de la crise sanitaire COVID-19 sont appliquées et les activités arrêtées. Depuis cette date, les reprises et les arrêts s'enchaînent ; fin février, des séances de rattrapage dans toutes les disciplines ont été organisées en extérieur avec des programmes adaptés.

ET LE BASKET ?

Les matchs ont été suspendus depuis le début de la saison. Les équipes National 3 filles et garçons s'entraînent physiquement depuis janvier dernier afin d'être prêtes en cas de reprise. Mais pour l'instant la saison 2021 ressemble fortement à une année blanche.

LES INCROYABLES COMESTIBLES

L'association a participé au concours national des Incroyables Comestibles pour promouvoir le mouvement. Elle a été récompensée pour son implication, sa créativité et son lien intergénérationnel. Trois autres communes ont également été retenues : Saint-Gilles Croix de Vie, Villeurbanne et Vesoul.
Dans le jardin situé à côté de la médiathèque, un cabanon a été installé pour y stocker les outils. C'est le moment de l'amendement du sol avec le compost des jardins qui fournissent un bel engrais et permettent de diminuer de 30% les ordures ménagères. Les premiers semis, en "pépinière", au domicile d'adhérents seront bientôt prêts à être plantés.
Le prochain évènement : l'organisation d'un "troc jardin", une "foire gratuite" autour du jardin !

Rejoignez les Incroyables Comestibles pour « semer-récolter-partager » : icrousset13@gmail.com

▶ Vous pouvez les suivre également sur www.facebook.com/pg/Les-Incroyables-Comestibles-Rousset

TOM POUCE, UN LIEN ENTRE PARENTS ET CRÈCHES

Tom Pouce, association de parents des crèches Les Frimousses et Trampoline, souhaite apporter toujours plus au bien-être des enfants. Elle participe au carnaval et de la kermesse, aidant les équipes des crèches à organiser ces manifestations. Par la vente de gâteaux durant l'année, de tickets de tombola et les cotisations, elle apporte son soutien financier aux activités musique, motricité, yoga, mais aussi à l'acquisition de matériel et de jeux. Parents, vous pouvez rejoindre Tom Pouce à la prochaine rentrée. L'association a besoin de vous.
Cotisation à votre choix avec un apport minimum de 5€ par famille.

▶ asso.tompouce@gmail.com

facebook : association Tom Pouce – Crèches de Rousset

LES P'TITES CANAILLES

L'association des assistantes maternelles « Les P'tites Canailles » a vu en 2020, en raison de la situation sanitaire, ses projets annulés ou retardés. Par quoi, par exemple, remplacer le spectacle de Noël annulé suivant les directives gouvernementales ? Par une distribution de cadeaux sur la place du village devant les décorations mises en place par la Municipalité. Comme on le voit, les idées ne manquent pas quand il s'agit du bonheur, de la joie des enfants et les P'tites Canailles restent mobilisées en attendant que les activités associatives puissent reprendre.

▶ **Les P'tites Canailles :** 06 30 36 11 17 - lesptitescanaillesdu13790@hotmail.com

FCPE COLLÈGE JEAN ZAY

L'Association de Parents d'élèves FCPE est présente au Collège Jean Zay de Rousset depuis de très nombreuses années et se renouvelle constamment, au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles familles. Elle est composée de parents d'élèves issus des différentes communes dépendantes du Collège Jean Zay : Rousset, Châteauneuf le Rouge, Peynier, Puyloubier.

Elle permet de soutenir ou mettre en œuvre des projets au profit des élèves, de maintenir et développer le dialogue avec l'équipe dirigeante du collège.

Comme toute association de parents d'élèves, elle est associée à la vie du collège, proche de la communauté éducative, représentée dans des instances officielles, donne son avis et prend part aux discussions au sein des organisations de l'Éducation Nationale.

Voici quelques exemples de réunions auxquelles elle participe :

- Conseils de classe : suivi des élèves et des questions pédagogiques intéressant la vie de la classe.
- Conseils d'administration du collège : assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement.
- Autres commissions du collège : commission permanente, commission éducative, conseil de discipline, CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), CHS (Commission Hygiène et Sécurité), CVC (Conseil de Vie Collégienne).

Si votre enfant est scolarisé au Collège Jean Zay, n'hésitez pas à venir à la réunion d'information de début d'année (septembre 2021) pour rencontrer l'association, même si vous n'avez jamais été parent d'élève délégué. On vous répondra : « *Vous pensez ne rien y connaître ? Comme nous au début. Ce n'est pas un problème, votre plus bel atout sera d'amener un œil neuf et de renouveler les échanges ! Être dans une association ne prend pas forcement du temps : nous échangeons et demandons l'avis des parents principalement par mail et donner son avis est important, car cela enrichit nos réflexions !* »

▶ **FCPE Collège Jean Zay Rousset**
fcpe.jeanzay13@gmail.com

APPORT SANTÉ ET SES ACTIONS

Apport Santé est une Plate-forme Territoriale qui dispose, depuis 2017, de locaux à Rousset, avenue de Maneou. L'association vient en soutien aux professionnels de santé pour l'information et l'orientation vers les ressources sanitaires et sociales du secteur ou bien pour la coordination des parcours de santé complexes.

En fonction des problématiques de santé et des besoins des habitants, Apport Santé propose diverses actions :

- des programmes d'éducation thérapeutique en visioconférence ou en présentiel : diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, asthme, BPCO en séances collectives ou individuelles
- des séances d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles en visioconférence ou par téléphone
- des actions d'écoute psychologique par téléphone
- des séances d'aide au bon usage du médicament pour les retraités en présentiel
- des séances de soutien aux aidants, accompagnants de personnes dépendantes, une fois par mois tout au long de l'année.

▶ **Renseignements et inscriptions :**
Apport Santé 04 42 642 642
prevention@apport-sante.org

FC ROUSSET SVO
EN PAUSE, MAIS TOUJOURS SOLIDAIRE

Covid-19 oblige, toutes les équipes sportives de l'association sont à l'arrêt du championnat depuis le mois d'octobre 2020. Mais, tout en respectant les contraintes imposées par la crise sanitaire et le couvre-feu, l'association a maintenu les entraînements de football les mercredis et les week-ends.

Les joueurs de la Nationale 3 continuent donc de s'entraîner le week-end dans l'attente d'une éventuelle reprise du championnat.

Côté omnisports, le problème est identique avec l'arrêt des activités en salle. Les adhérents gardent cependant la forme, pour leur plus grand plaisir, grâce à la mise en place de cours en visioconférence.

Cette mise en pause des activités ne freine pas la générosité des joueurs, adhérents, membres du club et bénévoles. En octobre 2020, le FC Rousset SVO a participé à la journée organisée par le District de Provence en soutien à l'opération « Octobre Rose » avec la collaboration de la Ligue Contre le Cancer. Cette 2e édition d' « Octobre Rose fait son foot » a accueilli 14 clubs au stade Gabriel Nelet de Lançon.

Le 2e élan de solidarité du club a été, en janvier dernier, avec la collecte de denrées alimentaires et textiles au profit des Restos du Cœur. Enfants, parents, éducateurs et bénévoles se sont investis dans cette action et ont récolté 140 kg pour l'antenne de Trets et 150 kg pour celle de Gardanne. Un beau geste envers les plus démunis.

▶ **FC Rousset SVO :** 04 86 31 99 60
fcroussetsvo@gmail.com

YASSINE KHELIF
FOOT TOUJOURS

Yassine Khelif a été élu en novembre 2020 membre du Comité Directeur de la Ligue de Football Méditerranée. À ce titre, il est Conseiller Sportif du Président de la Ligue, Éric Borghini. On cite également sa nomination, toujours au sein de la Ligue, comme Président de la Commission Régionale des Statuts et Règlements.

Enfin, il intègrera très prochainement le poste de Président de la Commission Régionale du Fond d'Aide au Football Amateur.

Yassine Khelif, footballeur depuis ses plus jeunes années, a gravi tous les échelons. Joueur, entraîneur d'équipes au FC Rousset SVO dont l'équipe Réserve, il devient président de cette association de 2016 à fin 2019. Son récent engagement au sein de la Ligue prouve une nouvelle fois sa passion pour le ballon rond.

Madéis Gleze, licenciée à la Boul'ègue

ÇA ROULE
MA BOULE !

Le club de boules « la Boul'ègue » de Rousset aurait dû fêter ses 10 ans d'existence le 11 octobre 2020, mais cette célébration, en raison des conditions sanitaires liées à la Covid-19, a été reportée à une date ultérieure.

Actuellement, aucune compétition officielle FFPJP ne peut être jouée ; seules les parties d'entraînement, avec protocole sanitaire, sont autorisées.

Mais la rétrospective suivante montre la progression du club au classement départemental avec de très bons résultats :

2016 : 66e parmi 286 clubs
2017 : 41e place parmi 252 clubs
2018 : 39e place parmi les 266 clubs
2019 : 36e place parmi les 260 clubs
2020 : 23e place parmi 123 clubs

Le président et les membres du bureau remercient tous les bénévoles de l'association, pas moins d'une trentaine, pour leur implication et leur disponibilité et la Municipalité pour son soutien à l'activité bouliste. La Boulègue vous donne rendez-vous, dès que la crise sanitaire se sera effacée, au boulodrome pour fêter son dixième anniversaire.

▶ **La Boul'ègue :** 06 16 59 03 29

LE COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT
VEILLE SUR NOS ESPACES VERTS

Si l'on devait décrire les membres du Comité Communal des Feux de Forêt on dirait motivés, présents, dynamiques et disponibles, toujours prêts à répondre à toutes les alertes et les interventions, malgré les exigences du protocole sanitaire qui a impacté les temps de garde.

L'année 2020 a connu une vingtaine d'interventions comme des départs de feux, des incendies, des sécurisations de la voie publique après de fortes pluies ou sur des accidents de la circulation, diverses alertes (brûlages interdits, fumées suspectes). Début 2021, le CCFF est déjà intervenu pour des accidents de la circulation, l'assistance et la mise en sécurité d'un poids lourd égaré, un départ de feu.

L'équipe se renforce avec l'arrivée de trois nouveaux membres, prête à affronter la saison estivale.

Pour rappel : en cas de fumée et/ou de départ de feu sur la commune n'oubliez pas bien sûr d'appeler (24h/24) :

- le 112 ou 18 (pompiers),
- mais aussi le 06 24 55 39 – CCFF Rousset – à noter dans vos répertoires.

▶ **Comité Communal des Feux de Forêt** Président Fred Lerda - 06 15 24 55 39

UN NOËL 2020
SOLIDAIRE

Génération École, association de parents d'élèves, a relayé sur Rousset un mouvement citoyen national dont le but était d'offrir des boîtes de Noël aux plus démunis et aux sans-abri. Un vêtement chaud, un produit de beauté, un livre ou CD et un petit message amical devaient être déposés dans ces boîtes. Trois points de collecte aux écoles maternelle et élémentaire et au magasin Biocoop ont été mis à la disposition des parents ou habitants de la commune souhaitant participer à cette opération.

Génération École a récolté, au total, 307 boîtes redistribuées par les Restos du Cœur et le Secours Populaire aux personnes en grande précarité ou sans domicile fixe sur le territoire aixois.

Un beau geste de solidarité auquel vous avez été nombreux à répondre !

Génération École : generationecole.eklablog.com

Génération école

FILMS DU DELTA

Les Films du Delta donnent rendez-vous pour le Festival nouv.o.monde du 1er au 10 octobre 2021. Ce sera l'occasion de fêter son dixième anniversaire, avec des séances de longs et courts-métrages, des manifestations connexes avec la vocation d'« *éclairer et réinventer à travers l'œil de la caméra et du cinéaste notre monde en pleine mutation.* »

En 2020, seul le festival Courts-Bouillon » a pu se dérouler en fin d'année. Malgré le bouleversement de leur agenda, l'association ne reste pas inactive et poursuit son engagement à l'égard de la culture cinématographique. Elle élabore les manifestations à venir après Covid.

Films du Delta : 04 42 53 36 39
contact@filmsdelta.com

ARCDANSE
DANSE SUR UN FIL D'ACTUALITÉ

« Je coupe le son… et je remets le son ! Et je recoupe le son… et je remets le son !»

Cette chanson électrisante de Philippe Katherine résume la situation que vivent depuis bientôt un an les élèves et professeurs de l'association Arc Danse.

Pendant le confinement d'automne à Noël, les professeurs de danse ont proposé des vidéos d'échauffements pour maintenir une activité physique. Les élèves ont également participé à des défis hebdomadaires : une position de danse à réaliser dans un lieu précis. Une occasion de tous se retrouver à travers une superbe galerie de photos !

Fin décembre, les élèves mineurs ont pu retrouver le chemin du studio pour un cours, un cadeau avant Noël… Puis, ce sont succédé des parenthèses dansées, oscillant entre autorisations et interdictions de pratiquer les activités en fonction de la situation sanitaire.

Malgré ces incertitudes, « *toute l'équipe d'Arcdanse travaille vers un futur lumineux, dans la direction du positif et d'une vie où l'art existe. Car la beauté est présente partout autour de nous.*

Un tableau, une image, un mot, un corps, une note de musique peuvent semer de la joie dans le quotidien… et transporter l'âme.

Dansons, encore et toujours ! »

Arcdanse : arcdanse.com

ARTS ET EXPRESSIONS
JAMAIS À COURT DE PROJETS

L'association Arts et Expressions a su organiser ses activités face aux contraintes de la crise sanitaire.

Le spectacle de Noël ne pouvant pas avoir lieu, un concours de dessins a été organisé. Vingt-trois enfants y ont participé. Jouets, chocolats, corbeilles garnies, entre autres, ont récompensé les vainqueurs. Les commerçants roussetains et la Municipalité ont apporté leur soutien à cette sympathique opération.

Enfin, les jeunes adhérents ont, quand cela était autorisé, assisté à leurs cours de théâtre, de chant, de danse et d'arts plastiques. Ainsi les spectacles prévus au mois de juin, dont un à la salle des Fêtes Emilien Ventre à Rousset, se préparent et les répétitions s'enchaînent. Arts et Expressions va, pendant 1h30, nous emmener de 1940 à maintenant. Le groupe Alambic précédera cette représentation « À Génération de ». Il reste à espérer que ces projets puissent se réaliser en fonction de l'évolution de la Covid-19.

Arts et Expressions : Nathalie Kotewitz 06 41 43 96 70
association.artsetexpressions@gmx.fr

Arts et Expressions

VIVRE ROUSSET

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET INDÉPENDANTS DE ROUSSET

UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ ÉLU :

- Nadia Davico - Terre de Mistral : Présidente
- Katia Bécasse - KB Immobilier : Vice-Présidente
- Sophie Lafond - ostéopathe : Trésorière
- Dorine Bugnoli Zinutti - Les Trésors de l'Ongle : Vice Trésorière
- Muriel Sattler Fradin - MS Architecture : Secrétaire
- Myriam Lavigne - ACR école de conduite : Vice-Secrétaire

Le nouveau bureau compte plus de membres et des binômes ont pu se constituer par secteur :

- Nadia et Katia à l'extérieur du village
- Sophie et Dorine Rousset Parc Club et zone d'activités
- Muriel et Myriam au centre du village

Durant les confinements, les commerçants ont eu une activité soit maintenue, soit ralentie ou à l'arrêt ; beaucoup se sont sentis déprimés, inquiets ou fatigués. L'association Vivre Rousset n'est pas restée inactive et elle a mis en place :

- un soutien avec des échanges, des appels individuels, une écoute bienveillante,
- la mise en place d'un dispositif de livraisons pour les particuliers, financé par la mairie, assurées par des commerçants dont l'activité était à l'arrêt,
- la mise à jour et le renforcement de sa communication Facebook et du site grâce à Emilie Kuhn, agence Kom 1 Bulle,
- la réalisation d'un sticker au logo Vivre Rousset, actuellement en cours de distribution auprès des adhérents, avec le slogan : « *consommez malin, consommez roussetain !* ».

Les commerçants de l'avenue Louis Alard ont apprécié la mise en place de places de stationnement en « zone bleue » sur le parking de l'école primaire Albert Jouly et sur une partie de l'avenue, durant le chantier du parking à l'emplacement de l'ancien gymnase. Les clients accèdent ainsi plus facilement aux commerces.

En raison du contexte sanitaire, les manifestations prévues par l'association (Halloween, les fêtes de Noël...) ont dû être annulées. Une tombola vient quand même d'être lancée, avec de nombreux prix (coffrets Relais et Châteaux ou similaires, tablettes tactiles, bons d'achat chez les commerçants roussetains). Les cartons sont d'ores et déjà disponibles dans les commerces et sur les nombreux stands adhérents du marché du mercredi matin. Règlement sur le site de Vivre Rousset et tirage prévu en juillet avec des animations. À suivre !

Vivre Rousset prévoit aussi d'actualiser le plan des commerces sur son site avec la publication d'un dépliant papier permettant un repérage rapide de chaque enseigne et également la mise à jour du site internet.

Vous êtes commerçant, artisan ; vous exercez une profession libérale ? Vous pouvez rejoindre Vivre Rousset en adhérant à l'association et pourquoi pas en participant au bureau. L'union fait la force ! (cotisation : 50 € pour les roussetains - 10 € pour les forains du marché)

Vivre Rousset : www.vivre-rousset.fr

Vivre Rousset

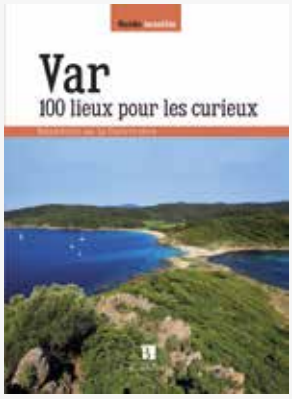

BÉNÉDICTE DE LA GUÉRIVIÈRE

GÉOGRAPHE

Bénédicte de la Guerivière, Roussetaine, a été invitée sur le plateau du journal télévisé de France TV infos le 5 février dernier.

Elle venait présenter l'article paru dans la revue l'Eléphant « Défis et batailles autour d'une ressource vitale : l'eau » et débattre du sujet « Le réchauffement climatique modifie complètement la fréquence et l'intensité des évènements climatiques ». Géographe par ses études, elle a été tout d'abord urbaniste puis elle a travaillé pour le Conservatoire du Littoral à Aix, ce qui l'a amené à venir vivre à Rousset. Elle enseigne également en université.

La revue de culture générale, l'Eléphant, fait souvent appel à Bénédicte de la Guérivière pour la rédaction d'articles. Vous pouvez trouver cette parution dans les magasins de presse, dans les librairies ou sur internet. Bénédicte de la Guérivière a rédigé également 2 guides « 100 lieux pour les curieux » sur le Var et les Alpes de Haute-Provence. Passionnée par l'environnement, le patrimoine, les territoires, elle nous fait découvrir des lieux proches de chez nous sous un nouvel angle en s'attachant à l'histoire, à la nature, aux activités agricoles, à tout ce qui façonne un endroit pour donne son cachet si particulier. De belles propositions de ballades ! Elle a des projets d'écriture qu'on attend avec impatience.

Si vous voulez voir le journal télévisé où elle était présentée, rendez-vous sur le site de la ville www.rousset-fr.com.

UN BESOIN DE CULTURE

La médiathèque de Rousset est ouverte, en mode COVID évidemment, c'est-à-dire avec toutes les précautions sanitaires requises, mais elle est ouverte et le public est invité à venir y découvrir les nouveautés de la rentrée littéraire de janvier.

La programmation culturelle est à l'arrêt. Les spectacles jusqu'à présent sont reportés ou supprimés, on avise au fur et à mesure des décisions gouvernementales. On guette les indicateurs et on attend avec impatience l'ouverture des salles de spectacle pour retrouver notre public.

Pendant ce temps on construit la saison prochaine 2021-22, celle de l'après, que l'on veut joyeuse et qui sera placée sous le signe de l'espérance. Elle sera présentée le **9 septembre 2021** à la salle Émilien Ventre, elle est prête, mais on ne vous en dira pas plus.

Plus que jamais, nous avons besoin de culture.

LA FIBRE

Dans le cadre de la réglementation en vigueur concernant le déploiement de la fibre en France, Orange France est l'opérateur aménageur de votre commune.

Conformément à ses engagements, Orange finance et déploie une infrastructure fibre de type FTTH ouverte à tous les fournisseurs d'accès Internet souhaitant se connecter à ce réseau.

Ce déploiement concerne l'ensemble des foyers et locaux professionnels de la commune sauf refus du propriétaire ou du syndic de l'immeuble.

Ce déploiement se fait selon un calendrier qui peut varier selon les quartiers et les difficultés techniques ou juridiques rencontrées.

Plus de 90 % de la commune devraient être éligibles à la fibre d'ici la fin 2022.

Le rôle de la Mairie est de faciliter le travail d'Orange en termes d'autorisations administratives ou de soutien technique afin que ce déploiement puisse se finaliser dans les meilleurs délais.

La Mairie n'est pas décisionnaire en matière de priorisation de rue ou de quartier pour ce déploiement.

Pour suivre le déploiement de la fibre :
https ://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre

Relation syndics (fibrage immeubles) : **0800 3838 884**

Raccorder une maison neuve :
https ://maison-individuelle.orange.fr/front/

Raccorder un immeuble ou un lotissement :
https ://le-programme-immobilier.orange-business.com
ou 0800 366 300

Signaler un dommage réseau :
https ://dommages-reseaux.orange.fr
ou depuis un smartphone avec l'application Dommages Réseaux

Service clients Orange fixe, mobile, internet : demande commerciale, info facture, assistance technique, déplacement de poteau ou câble :
Particuliers 3900
Professionnels 3901
Ou **www.orange.fr** (espace client ou assistance)
Ou l'application Orange et Moi accessible depuis un smartphone.

PLAN DE RELANCE GOUVERNEMENTAL : UNE AIDE POUR 2 ENTREPRISES DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

Le Gouvernement a établi un plan de relance de 100 milliards d'euros à destination des entreprises dont les activités ont été impactées par la crise du Covid-19.

Cette aide se déploie autour de 3 axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Deux entreprises de la Zone d'Activité vont en bénéficier, **Nawa Technologies** et **Smart Packaging Solutions** (SPS). **Nawa Technologies** révolutionne le stockage de l'énergie grâce aux nanotechnologies avec le projet d'une première usine pour produire une nouvelle génération de super condensateurs. **Smart Packaging Solutions** est spécialisée dans la conception et la production de produits électroniques semi-finis permettant de réaliser des transactions sans contact. Son objectif porte sur l'implantation d'une ligne de production d'antennes filaires utilisées par plusieurs types de cartes sans contact.

La députée Anne-Laurence Petel, suite à cette annonce, a visité les locaux de Nawa Technologies.

ST MICROELECTRONICS À L'HONNEUR

Le 19 mars, Philippe Marc, Directeur du site STMicroelctronics Rousset a reçu de M. Christophe Mirmand, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Préfet des Bouches-du-Rhône, les insignes dans l'Ordre National du Mérite.

Saluant son parcours et ses engagements industriels, le préfet, qui était accompagné de M. Bruno Cassette récemment nommé Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, a également rappelé le rôle majeur de ST au sein de son écosystème et tout particulièrement pendant la crise sanitaire. « *C'est une très grande fierté de recevoir cette reconnaissance qui est avant tout, celle de nos équipes qui, par leur engagement et leur esprit d'initiative, œuvrent au quotidien au succès de notre site* », a déclaré Philippe Marc.

Les Trophées de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) Provence Alpes Côte d'Azur ont récompensé, le 16 février dernier, sept entreprises de notre région, dont ST Microelecronics qui remporte le 1er prix.

ÉVOLUTION DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES MUNICIPALES

La gestion de la crise sanitaire depuis le mois de mars 2020 a révélé qu'il fallait moderniser les systèmes informatiques vieillissants, afin de s'adapter aux enjeux numériques d'aujourd'hui, comme l'aménagement du temps de travail et le travail à distance, la numérisation des données, la visioconférence, les plates-formes collaboratives ou la téléphonie sous IP (système de téléphonie transitant via internet). La Municipalité a donc lancé cette opération au sein de ses bâtiments.

Pour mettre en œuvre cette transition numérique et développer un véritable réseau téléphonique et informatique interne, un diagnostic des infrastructures existantes a été fait ainsi qu'une analyse de l'architecture réseau dans son ensemble. Au vu des résultats, l'étape suivante est la centralisation et le renfort de la sécurisation informatique des systèmes numériques sur les locaux de l'hôtel de ville, en s'appuyant sur le réseau existant pour déployer un lien dédié fibre optique vers chaque bâtiment communal.

Ces modernisations s'accompagnent, au niveau de chaque bâtiment, de la rénovation globale des câblages et des connectiques internes de la commune pour la mise en œuvre d'un système de téléphonie I¨P centralisé et le déploiement de postes téléphoniques adaptés. Ce changement dans les installations téléphoniques existantes permettra de réaliser des économies importantes sur les coûts de fonctionnement actuels.

Ces travaux sont actuellement en cours et pourraient être finalisés au second semestre 2021.

RAINET SERVICES ENTREPRISE DE NETTOYAGE

Crée en 1993, Rainet Services est une entreprise ancrée dans le paysage local et dans le monde du nettoyage industriel et de la propreté sur les zones de Rousset, Peynier, Fuveau, Trets et Meyreuil essentiellement.

Depuis sa création, l'entreprise a opté pour une proximité forte avec ses clients, ses salariés, pour la satisfaction et le bien-être de tous.

Avec 26 salariés aujourd'hui, l'entreprise a mis en place une série de courts-métrages intitulés « C'est koi ton job ? ». Cette série de courtes vidéos, disponibles sur la chaîne Youtube de Rainet Services, a permis de donner la parole aux salariés de l'entreprise et présenter les métiers de la propreté dans leur ensemble.

L'objectif est la mise en lumière des salariés engagés de l'entreprise et également présenter les métiers de la propreté et attirer des jeunes dans des métiers méconnus, ou peu valorisés.

Une solution professionnelle pour des personnes ayant envie d'un complément de revenus, d'un job à temps choisi, d'un « job à la carte », et de rejoindre une entreprise dont l'ADN est résolument l'humain, la formation, le savoir-faire et une démarche respectueuse de l'environnement, RSE et de qualité.

Rainet Services est présente sur tous les réseaux sociaux, pour mieux vous servir. Proximité, Savoir-faire, efficacité et authenticité

www.rainet-services-proprete.fr
04 42 53 40 08 contact@rainetservices.fr
@rainetservices Rainet Services

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

MesConseils
Covid

pour vous accompagner dans votre quotidien avec la Covid

tester
COVID-19
alerter
protéger

Obtenez rapidement des conseils personnalisés, pour vous et vos proches

mesconseilscovid.fr